

**Communiqué de presse**  
11 décembre 2024

## **Bilan et perspectives de la surveillance sanitaire de la zone de Fos-sur-Mer - Étang de Berre**

**L'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et Santé publique France ont présenté lors d'une restitution en sous-préfecture d'Istres, les résultats des derniers travaux menés par l'Observatoire REVELA13.**

Ce dispositif a été créé en 2012, afin de répondre aux préoccupations de la population riveraine de la zone de Fos-sur-Mer - Étang de Berre sur un possible excès de cas de certains cancers sur cette zone. La surveillance a concerné trois types de cancers, rein, vessie et leucémies aiguës de l'adulte, choisis comme pouvant être en lien avec une exposition environnementale d'origine industrielle. Les analyses menées à un niveau géographique très fin<sup>1</sup> sur la période 2013-2018 confirment les résultats publiés en 2019, à savoir, qu'il n'y a pas d'excès de cas de ces trois types de cancers dans la zone de Fos-sur-Mer - Étang de Berre par rapport au reste du département.

Si la mission de l'Observatoire s'achève, Santé publique France poursuit et renforce la surveillance des cancers avec un dispositif couvrant l'ensemble du territoire et engage de nouveaux travaux à une échelle plus large pour caractériser d'éventuels liens entre les expositions environnementales et professionnelles et la santé des populations.

### **Les cancers de la vessie, du rein et les leucémies aiguës ne sont pas plus fréquents à Fos-sur-Mer – Étang de Berre que dans les autres zones du département**

Deux séries d'analyses ont été menées par l'Observatoire REVELA13 ; une première à partir des cas notifiés par les professionnels de santé sur la période 2013-2016 avait déjà fait l'objet d'une publication en 2019 et une seconde, avec deux années supplémentaires, portant sur la période 2013-2018. La qualité des données recueillies **permet aujourd'hui de confirmer les premiers résultats précédemment publiés.**

En revanche, ces travaux montrent, sur les périodes étudiées, un excès de cancers de la vessie sur les communes de Marseille et du sud-est du département, en lien avec une densité de population plus élevées et où un tabagisme important est estimé. Selon la littérature scientifique, le tabagisme serait à l'origine d'environ 65 % des cas de cancers de la vessie chez l'homme et de 30 % chez la femme dans les pays développés. Par ailleurs, l'exposition à la pollution atmosphérique, cancérigène avéré selon le centre international de recherche sur le cancer de l'organisation mondiale de la santé<sup>2</sup>, a été associée positivement à la survenue de cancer de la vessie. Santé publique France réalisera en 2025 une étude écologique pour recouper les données épidémiologiques recueillies par l'observatoire REVELA13 avec des données de pollution atmosphérique sur le département des Bouches-du-Rhône, en s'appuyant sur une équipe de recherche locale.

L'Observatoire REVELA13 a atteint ses objectifs initiaux pour répondre à la question de l'incidence des trois cancers. Toutefois, il ne permet pas de répondre à l'ensemble des questionnements concernant l'impact des expositions environnementales et industrielles de la zone de Fos-sur-Mer - Étang de Berre sur la santé des riverains, qui dépasse le seul sujet de la mesure d'incidence pour ces trois types de cancers. Par ailleurs, il ne peut pas, en tant qu'observatoire populationnel, faire le lien entre ces pathologies et les expositions environnementales et professionnelles à l'échelle de l'individu.

<sup>1</sup> Les analyses ont été réalisées à l'échelon de l'iris : [Définition - IRIS | Insee](#)

<sup>2</sup> [IARC Publications Website - Outdoor Air Pollution](#)

L'observatoire REVELA13 ne sera donc pas poursuivi au-delà de la consolidation de 10 ans de données et de la réalisation de l'étude écologique en cours

## **Santé publique France poursuit et renforce la surveillance des cancers et d'autres pathologies en lien avec les expositions environnementales et industrielles**

Aujourd'hui au niveau national, la surveillance épidémiologique du cancer portée par Santé Publique France repose sur **un système hybride** qui s'appuie sur les registres et le Système national des données de santé (SNDS) qui couvre l'intégralité du territoire. Elle permet déjà de disposer de données à des échelles régionale et départementale. Santé publique France participe dans le cadre d'un programme de travail partenarial avec l'INCa, Francim et les Hospices Civils de Lyon à des travaux pour mieux connaître leur répartition sur le territoire national, y compris à plus fine échelle, et mieux décrire les liens entre les expositions et leur survenue. De plus, au-delà des cancers, les expositions environnementales et professionnelles ont potentiellement un retentissement sur la santé cardiovasculaire, respiratoire, mais également sur les grossesses, les maladies neurodégénératives. Aussi, les données du SNDS (hospitalisations, délivrances de médicaments, prises en charge à 100 % par l'assurance maladie) permettent de surveiller également les autres pathologies. Santé Publique France travaille déjà activement pour pouvoir produire à terme, à partir du SNDS, des indicateurs de santé – dont les cancers - à un niveau géographique fin (i.e. infra-départemental). et de repérer ainsi des zones de sur-incidence

Santé publique France contribue également à **développer les connaissances scientifiques sur les impacts potentiels de l'activité industrielle sur la santé**. Santé Publique France travaille ainsi actuellement à la mise en place d'une surveillance épidémiologique inédite au niveau national dans le but d'étudier et de suivre spécifiquement l'impact des bassins industriels sur la santé des populations riveraines. Plusieurs bassins industriels sont intégrés à ces études dont au niveau des Bouches du Rhône : Fos-sur-Mer, Berre l'Etang, Martigues Lavera, Gardanne et Marseille Une étude de faisabilité est en cours et permettra si elle est concluante de mettre en place à partir de 2026, une surveillance répétée dans le temps pour le suivi de plusieurs indicateurs de santé des populations riveraines (adultes et enfants) de ces bassins industriels.

Enfin, Santé Publique France développe également le dispositif Sicapro, basé sur le croisement des données issues des registres des cancers et des données sur la carrière professionnelle provenant de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav). Ses objectifs sont d'identifier les secteurs d'activité présentant des sur-risques de cancers et d'estimer l'incidence des cancers par secteur d'activité et profession au moment du diagnostic. Ce dispositif devrait permettre de disposer d'indicateurs par secteurs d'activité dont certains sont présents sur le site de Fos-sur-Mer – Etang de Berre.

**Santé publique France rappelle que dans le cadre d'une surveillance environnementale et de contrôle règlementaire renforcé, la mise en place de mesures pour réduire autant que possible les émissions à la source et les expositions des riverains et travailleurs exposés aux émissions des sites industriels doit se faire et se poursuivre sans attendre.**

### **CONTACTS PRESSE**

**ARS PACA** : [ars-paca-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-presse@ars.sante.fr) - 04 13 55 83 70

**Santé publique France** : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 – Céline Coulaud : 01 41 79 68 22